

Lettre info Choc Electrique

15^{ème} édition || 5 octobre 2015

L'énergie pour les nuls...

... et pour les autres aussi!

Le programme de notre prochaine séance d'information (27 octobre, Epalinges)

- **Olivier Feller** nous parlera de l'avancement du dossier **Stratégie Energétique 2050** au parlement fédéral.

- **Guy-Philippe Bolay** nous informera sur les **suites de l'initiative Pidoux**.

- Vous connaissez sans doute la formule de la collection de livres « ... pour les Nuls ».

Nous essaierons de nous inspirer de leur style pour vous présenter un panorama du sujet « Energie ». Nous essaierons de comprendre les chiffres essentiels de sa production, de la gestion de son acheminement et celle de son stockage, et enfin de sa consommation.

Nous présenterons les statistiques fédérales sur le sujet : ce qu'on y trouve, en cherchant un peu, et aussi ce qui y manque. Le bouquet final de la soirée : une tentative de comprendre, avec l'aide d'un bon connaisseur du sujet, Lukas Weber, quelques éléments de la géopolitique de l'énergie à l'heure actuelle : qui conduit le bal ? Quels sont les atouts de la Suisse ? Quelles sont les négociations à venir ?

Et bien sûr, nous répondrons à vos questions ...

**LES HEURES CREUSES,
LES HEURES PLEINES,
TU AS DÉJÀ NOTÉ UNE
DIFFÉRENCE SUR LA
FACTURE ?**



**LE RÉSULTAT D'UNE
ÉLECTION, TOI, TU
LE PRODUIS OU TU
LE CONSOMMES ?**



Les tarifs de l'électricité en 2016

La loi fédérale impose aux distributeurs de publier à fin août les tarifs qu'ils appliqueront l'année suivante.

Avant de regarder les tarifs en centimes/kWh consommé, il convient de savoir:

Quel tarif est appliqué à chacun d'entre nous ?

Plus de 40% des adhérents qui nous ont communiqué leur consommation totale n'ont pas un tarif double Heures Pleines/Creuses. Le tarif appliqué par défaut n'est que très rarement le moins cher. On peut certes opter pour un tarif militant, pour favoriser l'énergie de source renouvelable, mais cela doit être une démarche positive et non pas imposée à ceux qui ne disent rien. Et ceux-là sont trop nombreux, y compris dans nos rangs.

Comment sont définies les Heures Pleines (HP) ?

L'idée était d'encourager, par des prix inférieurs, les particuliers à déplacer certaines consommations (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, lessive, vaisselle, congélation) en dehors des périodes où l'Économie (l'industrie, le commerce) sont fortement demandeurs de courant électrique.

On comprend qu'en semaine, les Heures Pleines s'étendent de 6h le matin à 22h., même si 7h-20h serait plus logique ! On est déjà plus surpris de constater que certains distributeurs appliquent aux samedis, dimanches et jours fériés le tarif heures pleines - comme les jours ouvrés.

Sur une année, la part du temps HP varie étrangement entre 46,2% et 66,7% du temps total. Nous sommes intervenus auprès de plusieurs distributeurs pour obtenir des éclaircissements ...

L'évolution des tarifs en 2016

Vous trouverez sur notre site [le tableau de l'évolution du coût total en francs et celui du kWh consommé](#), en centimes, pour cinq des principales villes vaudoises : Lausanne, Yverdon, Morges Nyon et Gland. Ce coût est calculé pour le « chauffé » moyen consommant 16'000 kWh/an - notre consommation moyenne, avec 40% en HP, chiffre pondéré pour chaque distributeur.

Le coût total, toutes taxes y compris la TVA, varie de CHF 2'595 par an à Nyon (16,22 ct/kWh) à CHF 3'930 CHF par an (24,56 ct/kWh) à Lausanne.

Il convient de se demander par exemple :

Pourquoi les SI de Nyon sont les seuls à facturer l'énergie électrique à moins de 6 ct/kWh alors que Romande Energie facture) 9.70ct/kWh au tarif simple ?

Pourquoi le coût total de l'acheminement est de 10,70 ct/kWh à Lausanne et de 6,30 à Nyon ?

Pourquoi les taxes diverses varient de 2,45 ct HT/kWh à Morges à 3,80 à Gland ?

Nous attendons vos questions le 27 octobre à Epalinges, ou par mail / courrier postal d'ici là.

Mais auparavant, il y aura les élections fédérales le 18 octobre

Il s'agit de renouveler les 2 chambres du parlement fédéral : Conseil National et Conseil des Etats.

Choc Electrique est une association apolitique, mais nous sommes tous les sujets des décisions de nos élus. Au moment de faire notre choix, rappelons-nous ce qui s'est passé le 10 septembre 2013 au Grand Conseil vaudois, notre Septembre Noir à nous ! L'interdiction du renouvellement de nos installations a été voté par 64 voix contre 59. Qui nous a soutenu ? Qui nous a enfoncé ? Il y a eu un vote à l'appel nominal et nous savons donc précisément que:

42 voix en notre faveur viennent du PLR qui nous a soutenu à 91%.

17 viennent de l'UDC dont on regrettera les 6 abstentions et les 2 non-votants.

Vous trouverez le détail de ce vote sur [notre site](#).

Notre seul conseil : votez... en connaissance de cause.

Bien à vous,

Jean-Pierre Mérot, président de Choc Electrique

PROCHAINE SÉANCE D'INFORMATION

Nous vous informerons de tous les éléments nouveaux, nous répondrons à vos questions : venez nombreux.

Mardi 27 octobre 2015, 20h00, Epalinges

Salle des spectacles, rue de la Croix Blanche 35. Parking assuré le long de la voie montante des bus.



retrouvez-nous sur www.chocelectrique.ch